



**HAL**  
open science

## Le changement chez les écologistes Verts

Cristelle Cavalla

► **To cite this version:**

Cristelle Cavalla. Le changement chez les écologistes Verts. Les Cahiers du CRPPC, 2002, 12, pp.323-343. hal-00610817

**HAL Id: hal-00610817**

**<https://hal.science/hal-00610817>**

Submitted on 25 Jul 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LE CHANGEMENT CHEZ LES ECOLOGISTES VERTS

Depuis 1997 mon travail de recherche, dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat en Sciences du Langage, s'articule autour de l'analyse sémantico-lexicale du verbe *changer* en ces termes : « L'isotopie sémantique du verbe *changer* dans le discours politique des écologistes Verts français. Approche sémantique et lexicale ».

Cette étude a pour objectif de déceler comment le sémantisme du verbe *changer* est manipulé dans un discours politique à visée électorale (un programme) ; sommes-nous face à un discours radical, qui prônerait un bouleversement politique, social et/ou économique ? Ou bien, face à un discours différent, ce qui engendrerait l'utilisation quasi abusive du verbe *changer*. Et dans ce dernier cas de figure, que signifie dans ce discours le verbe en question ?

Ce travail s'appuie sur une théorie existante, l'analyse componentielle de la sémantique interprétative par F.Rastier, qui n'a pas encore été appliquée à ce type de discours : un programme politique. En conséquence, un tel corpus pourrait contribuer à l'évaluation théorique de ce modèle d'analyse.

Elle permet d'analyser l'isotopie sémantique de tout type de corpus, en tenant compte à la fois du contexte lexical immédiat, mais aussi du contexte sémantico-pragmatique élargi dans lequel il s'insère.

Nous avons choisi ce discours politique dans la mesure où le verbe *changer* représentait le mouvement Verts à cette époque par sa présence-pivot dans le slogan : *Changer tout*. Le travail sur corpus politique permet alors de confronter le terme en question à la réalité discursive, et permet de cerner les implications pragmatiques d'un tel procès dans un discours dont l'une des vocations est de générer des actes à partir de paroles énoncées. En outre, ce n'est pas un discours spontané comme pourrait l'être une interview, ce qui suppose une réflexion préalable des auteurs quant au choix des lexèmes employés. L'ouvrage est un collectif de personnes pour la plupart inconnues, ce qui permet d'éviter l'analyse du discours d'un seul personnage politique qui ne serait peut-être pas toujours le « prototype » du parti.

En conséquence, le programme des Verts (*Le Livre des Verts*, Foing, 1994) répond positivement à ce que nous attendions : il contient le verbe qui révèle une isotopie d'un changement spécifique à la politique écologiste, et il est représentatif de l'ensemble des thèses des Verts en 1994 dans le contexte d'un changement envisagé.

D'autres documents étaient à notre disposition (tracts, bulletins, sites web, discours oraux), mais seul le programme permettait de répondre simultanément aux trois questions suivantes :

- Pourquoi un tel slogan ?
- Quel est le sens du changement pour les Verts ?
- Existerait-il une définition politique du changement ?

### Les origines de l'écologie politique

La première étape de l'analyse consiste à situer historiquement ce discours. Toute production politique s'insère dans une histoire (aspect diachronique) et dans un moment (aspect synchronique). Nous avons élaboré un historique des origines tant idéologiques, que scientifiques et politiques du mouvement récent des écologistes Verts français. En effet, bien que leur action ne se soit inscrite que récemment dans le paysage politique national (1996 : élections législatives), leurs thèses se développent auprès du grand public depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles se fondent sur les sciences développées par Linné, Darwin et Lamarck, puis sur l'évolution des mentalités vis-à-vis de la protection de la nature au XX<sup>e</sup> siècle, et enfin sur les thèses politiques à propos de l'environnement qui éclatent aux États-Unis avec l'ouvrage de R.Carson (1968). En France, le mouvement se fait connaître grâce à R.Dumont qui en 1974 est le premier candidat écologiste à des élections présidentielles. Depuis, différents courants naissent et meurent, tandis que les Verts (créés en 1984) est un parti qui s'accroît et s'intègre à un mouvement plus large celui de tous les partis Verts du monde. De ce fait, même s'ils revendiquent une identité nationale propre aux Verts français, ils rejoignent sur divers points (tel que le nucléaire) les Verts d'autres pays notamment *Die Grönen* allemands.

Ainsi, après quelques remarques historiques, certains thèmes abordés par les Verts apparaissent plus clairement à leur place dans leur programme (par exemple le combat auprès des minorités).

### L'analyse lexicographique : le sens « commun »

La deuxième étape consiste à relever le lexème dans le corpus. Il apparaît seize fois, et s'accompagne des verbes *développer* et *évoluer*, ainsi que de divers quasi synonymes venant souvent préciser le sens recherché : « Ils doivent s'engager à modifier leurs méthodes » (Foing : 113), le verbe *modifier* – qui est un quasi synonyme de *changer* et apparaît dans sa définition – est ici préféré à *changer* qui pourrait être sémantiquement trop radical.

Choisir d'étudier un lexème dans un discours c'est essayer de comprendre si dans ce discours il acquiert un sens spécifique. Afin de déceler ce sens particulier, il faut préalablement se mettre en accord avec le sens commun du lexème.

Nous utilisons les dictionnaires en raison de leur fonction de références établies et acceptées par la majorité de la communauté linguistique francophone ; ainsi que pour leur caractère de conservateurs des 'traces' de l'évolution sémantique et morphologique des mots.

L'analyse de la signification lexicographique s'effectue selon la méthode qui consiste à dégager des traits sémantiques – des sèmes – issus des différentes définitions. Le sème représente la plus petite unité de signification définie par

l'analyse, et c'est leur association qui contribue à l'élaboration du sens du lexème. Leur extraction s'effectue selon un schéma binaire où ils s'opposent grâce aux opérateurs « + » et « - » (cf. l'exemple ci-dessous).

Nous avons procédé à l'analyse lexicographique de la signification du verbe *changer*, et à celle de ses quasi synonymes présents dans sa définition et dans le discours des Verts (*modifier, transformer, évoluer*). À l'aide de plusieurs dictionnaires<sup>1</sup> les sèmes du verbe *changer* révèlent la signification en langue suivante :

- /passage/ (1)qualitatif ou (2)quantitatif, en d'autres termes, il permet d'interpréter le passage (1) d'un état-1 vers un état-2 radicalement différent, ou le passage (2) d'un état-1 vers un état-1' sensiblement différent.

Exemples : « Le président, choisit un serviteur fidèle, qu'il changera souverainement lorsqu'il l'estimera trop discrédité dans l'opinion. » (Foing : 164) : /passage qualitatif/, l'actant qui subit le changement disparaît au profit d'un nouvel actant ; nous sommes face à un remplacement total d'actant.

« Pourquoi changer la chasse ? » (Foing : 153) : /passage quantitatif/, car la chasse va subir des modifications sans perdre ses attributs fondamentaux.

- /borné/ un verbe dont l'aspect lexical est borné permet d'envisager une action limitée dans le temps.

- /non borné/ un verbe dont l'aspect lexical ne serait pas limité, i.e. qu'il n'envisage pas de bornes temporelles à son accomplissement (pour ces deux sèmes cf. l'explication détaillée ci-dessous de l'aspect lexical).

#### Analyse d'un passage /quantitatif/ (Foing, chapitre *Antiproductivisme* : 55)

« Si elle ne réforme pas ses structures sociales, si elle ne change pas la logique de son activité, l'humanité se condamne elle-même tout en détruisant la nature. ».

Le tableau 1 rend compte d'une partie de l'analyse sémique effectuée ; les définitions des termes en présence ont permis d'extraire des sèmes qui en s'opposant de façon binaire dégagent un sens contextuel de *changer*. Les parenthèses indiquent que le verbe accepte le sème sous l'influence du contexte (Rastier, 1989 : 116).

Tableau 1 : Un passage quantitatif dans le domaine politique

Sèmes	Sémèmes	Réformer	Changer	Se condamne	En détruisant
passage		+	+	+	+
quantitatif		+	(+)	+	
qualitatif					+

Ces procès sont liés en discours à des actants révélateurs de substances abstraites de deux ordres : soit des structures internes (la logique, les structures sociales), soit des entités globalisantes (l'humanité, la nature, les activités).

Nous pouvons gloser l'association de ces termes de la façon suivante : si une entité globalisante (l'humanité) ne change pas (premier passage) le système (la logique) de l'une des entités qu'elle détient (l'activité productiviste), cette première entité subira un passage (se condamne) suffisamment conséquent pour que l'effet (en détruisant) soit radical sur une troisième entité globalisante (la nature).

Les passages quantitatifs apparaissent nettement dans deux procès qui participent à l'élaboration sémantique du projet politique mis en place dans le discours : agir sur des entités globalisantes pour conclure sur un procès irréversible, un passage qualitatif.

Dans ce passage convergent donc deux isotopies sémiques : d'un côté les sèmes du radicalisme (se condamner, détruire), de l'autre ceux de la modération dans le changement partiel et quantitatif. Cependant il ne s'agit pas d'une contradiction, mais d'un résumé de l'état d'esprit des auteurs qui développent souvent l'idée de catastrophisme inévitable dont la solution pourrait être un changement qui n'est finalement qu'une étape parmi d'autres du processus : si A continue en l'état avec ou sans changement, si B s'ajoute (et parfois C, D...), alors le résultat sera catastrophique et irréversible.

Dès ce premier exemple, nous constatons que la définition lexicographique de *changer* /passage/, donc fracture, ne correspond pas à ce contexte.

#### **L'actualisation d'un aspect lexical inattendu**

La troisième étape est le résultat d'un constat : les lexèmes qui apparaissent le plus souvent auprès de *changer* contiennent un aspect lexical non borné, ce qui confère au discours une dimension non brutale et durable.

En conséquence, cette partie concerne la description des modes et des temps auxquels apparaissent les occurrences de *changer*, ainsi que l'aspect lexical engendré. Cet aspect décrit le temps dans lequel se déroule le procès (début, déroulement, fin), tandis que le temps chronologique relève de la conjugaison (le présent, le passé, le futur) et permet d'aborder l'aspect grammatical<sup>2</sup>.

Sur un plan morphosyntaxique, *changer* est utilisé à l'infinitif et à l'indicatif (divers temps).

-À l'infinitif le verbe ne régit pas directement les actants, il participe au procès des actants d'un autre verbe. Néanmoins, plusieurs exemples le mettent en valeur dès l'instant où il est précédé d'un auxiliaire modal. La modalité ne déclenche pas le passage contenu dans le changement, mais permet d'envisager sa mise en pratique, par exemple :

« Il aurait fallu changer de politique » (Foing : 107) ; la modalité supportée par *falloir* (performatif) dénonce une forte

volonté d'action ponctuelle et précise, définie selon des règles préalablement établies, et ajoute une obligation qui pragmatiquement n'a pas encore été réalisée (Grévisse : §860b.2). C'est ce modal qui est radical.

– À l'indicatif, la moitié des acteurs du verbe sont abstraits et génériques comme « Les temps ont bien changé » (Foing : 175) ou encore « si elle ne change pas, l'humanité se condamne » (p. 55). L'indicatif contribue à l'actualisation du procès, mais le « si » qui l'accompagne vient suspendre la condition d'actualisation ; finalement comme pour l'infinitif, le procès de *changer* est virtualisé.

En conséquence, quel que soit le mode, l'actualisation sémantique du changement est affaiblie tantôt par la virtualisation des actants (à l'infinitif), tantôt par leur sens générique (à l'indicatif), ce qui atténue d'autant l'implication pragmatique attendue.

L'aspect lexical est l'actualisation temporelle du procès en discours. D'après la classification de plusieurs auteurs (Creissels, Leeman, Van Valin), un verbe qui a un aspect lexical borné permet d'envisager une action limitée dans le temps : « le ballon éclate » est une représentation lexicale d'un aspect temporellement borné, l'éclatement est instantané.

En revanche, un verbe qui a un aspect lexical non borné n'envisage pas de bornes temporelles à son actualisation : « je marche » est la représentation d'un aspect non borné temporellement, la marche peut durer un temps indéfini.

*Changer* aurait un aspect lexical borné : le passage d'un état premier vers un état second (quantitatif ou qualitatif à décrire lors de l'actualisation contextuelle). Cependant, le changement est ici souvent évocateur d'une modification d'une partie seulement du système (une politique sans trop de fractures).

En conclusion, *changer* serait dans ce discours un procès virtualisé avec un aspect lexical borné, pas instantané, mais pourvu d'un temps entre ces bornes, une sorte de perfectivité étirée dans le temps.

#### Exemple alliant temps et aspect :

« Cet exécutif à deux têtes offre bien des avantages puisque le président choisit un serviteur fidèle, modeste exécutant, qu'il changera souverainement lorsqu'il l'estimera trop discrédité dans l'opinion pour mener à bien sa politique. » (Foing : 164)

Le futur révèle ici une dimension quasi prophétique : il contient la valeur sémantique de certitude présente dans les ordres (« cela sera appliqué »). S'agissant de lois, le futur s'assimilerait à la valeur argumentative juridique de Weinrich (1989) ; même si cette « loi » n'existe pas, elle fait office de règle, voire de jurisprudence 'orale' ou culturelle. Ce phénomène suit la description au présent d'actes habituels et constitutionnels (le Président de la République choisit le Premier Ministre), et entre dans cette logique constitutionnelle en affirmant une certitude de fait : l'expérience historique.

Ainsi, inséré à la suite d'un acte constitutionnel et perfectif (un choix), le changement apparaît-il brutal (remplacer un homme par un autre) et tend vers un aspect lexical borné et mesurable temporellement.

Dans ce discours les bornes temporelles du changement (passage de l'état 1 vers l'état 2) ne sont définies que dans l'exemple précédent, il en est autrement dans les autres occurrences. Par exemple : « Une chose est certaine toutefois : le public scolaire a profondément changé au cours de ces dernières années. » (Foing : 176)

Le complément circonstanciel de temps qui accompagne *changer*, « ces dernières années », le situe dans un passé révolu. En outre, l'aspect grammatical du verbe est accompli : c'est un constat. Si l'on admet qu'un passage a effectivement eu lieu, il implique l'actualisation simultanée du début et de la fin du procès, il serait donc borné.

Cependant, les bornes ne sont pas clairement définies, le complément circonstanciel de temps n'est pas sémantiquement précis, et nous ne pouvons arguer quant au passage lui-même : a-t-il été instantané ou duratif ?

Nous connaissons le degré interne du changement grâce à l'adverbe « profondément », mais qu'en est-il du temps de son déroulement ? La borne temporelle s'actualise grâce au complément circonstanciel de temps, au passé composé et à la locution « au cours de » qui permet de situer le changement dans tout le déroulement de ce temps indiqué.

Ainsi, *changer* est-il borné par un temps 'élargi' dans lequel le procès du changement n'est finalement pas décrit : quand finit l'état 1 et quand commence l'état 2 ? Ce qui est décrit, c'est le déroulement d'un procès dont on ne connaît ni le début, ni la fin, les bornes ne sont limitées que vaguement. Cette analyse confirme la conclusion sur l'aspect lexical de *changer*.

#### **L'analyse sémantique révèle un discours modéré**

La quatrième étape aborde l'analyse sémantique du programme des Verts, d'après l'approche interprétative, qui consiste à dégager des traits sémantiques – des sèmes – issus des différents lexèmes réunis dans le discours. Cette approche tient compte de tous les facteurs susceptibles d'aider à l'interprétation exhaustive du discours :

- D'abord les sèmes intrinsèques au mot en question, l'étude lexicographique a contribué à cette partie de l'analyse ; *changer* contient le sème /passage/.
- Puis ceux du contexte dans lequel le mot apparaît, une analyse lexicographique de termes non liés au changement a été nécessaire, ainsi que l'analyse des connotations véhiculées par l'association de ces termes dans un tel contexte ; en politique, quand il est question de « changer quelqu'un souverainement » (p. 164), cela signifie *remplacer*, *évincer* quelqu'un. L'étude de la situation politique actuelle a contribué à cet aspect de l'analyse.
- Enfin, ceux liés à l'histoire politique du mouvement et aux implications politiques qu'elle a engendrées. Par exemple, les Verts sont traditionnellement liés au mouvements féministes et leur discours révèle alors un changement

plus radical empreint des revendications de ces mouvements : « Il est certain que la présence des femmes à égalité avec les hommes ne manquera pas de changer cet état des choses [la perversion des partis politiques] » (p. 49). Le modalisateur à la forme négative *ne pas manquer de* renforce la certitude énoncée en début de phrase grâce au sème /réussite/ qu'il contient. Le changement est présenté comme la seule issue au problème ; sémantisme qui n'apparaît jamais aussi clairement dans les autres chapitres du programme.

À la suite d'associations sémiques, l'analyse componentielle regroupe les sémèmes (les termes du discours) dans des classes : d'abord dans un taxème (terminologie et exemples de Rastier, 1996 : 51). Cette classe rassemble les sémèmes qui ont un sème générique commun en langue ; par exemple « métro » et « train » seront analysés dans deux taxèmes, /INTRA-URBAIN/ (« métro ») et /EXTRA-URBAIN/ (« train »). Ensuite dans un domaine qui représente une pratique sociale culturellement marquée (ici //TRANSPORT//) et rassemble les taxèmes. La distinction précise des domaines permet alors d'éviter la polysémie des termes en contexte (car *canapé* dans le domaine //ALIMENTATION// ne pourra pas être confondu avec *canapé* dans le domaine //HABITATION//).

Nous avons l'inclusion suivante : sèmes < sémèmes < taxèmes < domaine < dimensions.

La dernière classe inclut les catégories supérieures et indépendantes des autres que sont les distinctions /humain/, /inanimé/, /végétal/ etc.

#### Pour illustrer ces définitions

Voici l'analyse résumée d'un passage issu du *Livre des Verts* (Foing, 1994), le chapitre *Ni droite ni gauche - Explication de texte pour électeurs et politologues perplexes* :

« L'impression de ne pouvoir se situer ni à droite ni à gauche résulte de l'émergence d'un nouvel axe, Nord-Sud si l'on veut, qui vient se superposer et se combiner à l'ancien, et qui aspire à devenir l'axe essentiel par rapport auquel il faudra se situer demain. À une extrémité de cet axe, les écologistes radicaux, partisans d'une réforme très profonde de notre manière de vivre et de produire, intégrant donc la question sociale et la démocratie. À l'autre extrémité, les tenants du productivisme. Et au centre... les écologistes modérés, ceux qui veulent bien faire un effort, sans trop changer les choses. Si l'axe vert l'emporte, on parlera demain d'« écologie de gauche » pour désigner les écologistes radicaux. Tandis qu'aujourd'hui le mot gauche est encore associé à « la gauche du Rouge », « écologiste de gauche » signifie aujourd'hui « écologiste qui n'oublie pas la question sociale » (par opposition à « écologiste de droite » ou « environnementaliste » qui s'en fiche). En réalité, l'écologie politique intègre la question sociale. Les Verts s'inscrivent donc dans l'histoire du progrès humain. »

#### Petites explications liminaires à l'analyse discursive

Les écologistes [radicaux, 1.4] sont ceux qui visent à agir sur la cause profonde des effets à modifier. Ce n'est pas le sens politique actuel de « radical » qui désigne les partis politiques synonymes de modération en politique française. Ils représentent les associations et les partis de moindre envergure nationale, qui luttent le plus souvent sur le terrain, et qui sont parfois les partenaires politiques des Verts lors d'élections.

Les [productivistes, 1.6] sont des libéraux, des écologistes [environnementalistes, 1.11], par exemple A.Waechter à l'époque.

#### Mode et aspect

Le verbe, utilisé à l'infinitif simple, recèle un aspect syntaxique non-accompli pour un procès en vue d'accomplissement. Il est question dans ce contexte de l'annonce de la concrétisation d'une attitude politique. La description d'un avenir proche quasi certain, est déduit de la présence du verbe prospectif *vouloir* (1.6) qui tend à l'engagement de l'aboutissement du désir profond de ce type de changement.

La négation de l'instantanéité du procès à l'infinitif – [sans trop, 1.7] – décrit une staticité politique, une continuité sans bouleversement.

Le procès a une limite spatiale politique définie par le sujet sémantique de l'infinitif [les écologistes modérés, 1.6] : les Verts. En résumé, il ne s'agit pas d'un passage brutal vers un état différent, mais d'un passage préparé selon des règles de franchissement à définir et mettre en place.

#### Des partisans, des tenants et des modérés

Le verbe *changer* apparaît au centre d'un syntagme qui le place entre le [vouloir, 1.6] modéré et une action de l'ordre du /possible/ et de la /modération/, sèmes présents dans le syntagme [faire un effort, 1.7], car faire un effort ce n'est jamais, du moins en politique, un bouleversement.

En outre, la volonté d'agir est d'abord ralentie par le caractère atténuatif de la préposition adverbiale [sans trop] : « sans » nie *changer*, « trop » atténue encore un peu l'actualisation du procès qui devrait s'actualiser sur des « choses », une entité globalisante et générique qui contribue à la virtualisation d'un procès presque annihilé.

Ensuite, cette volonté d'action s'oppose à la [réforme très profonde, 1.4] des radicaux. En considérant une échelle des valeurs en présence, ces deux 'changements' ne sont pas extrêmes, mais éloignés. De ce fait, et étant donné que rien n'est dévoilé à propos des intentions des productivistes, et que leur évocation se situe [À l'autre extrémité, 1.5] de l'axe décrit, s'agirait-il de ceux qui auraient la valeur opposée à celle des radicaux : la stagnation ?

En s'attardant sur les dénominations des acteurs politiques en présence, il est intéressant de constater qu'un schéma lexico-sémantique s'est établi dans le taxème /ENGAGEMENT/ du domaine //POLITIQUE// où apparaissent les sèmes « partisans », « tenants » et « modérés ».

Tableau2 : Les sèmes inhérents (lexicographiquement) des sèmes 'partisans', 'tenants' et 'modérés' du taxème /ENGAGEMENT/ du domaine //POLITIQUE//

	PARTISANS	TENANTS	MODERES
/adhésion/	+	+	-
/intensité/	+	+	-
/dynamique/		-	+
/statique/	-	+	(-)

Les partisans et les tenants sont en relation avec un objet auquel ils adhèrent : « être partisan/tenant de quelque chose » ; ce qui n'apparaît pas pour les modérés : on n'est pas modéré \*de/à quelque chose. Ces entités évoluent sur le même axe politique, mais à des niveaux de valeurs différents :

- Les partisans attendent les résultats d'un projet idéologique prêt à mettre en place : ils connaissent leurs désirs, leur identité politique est en construction, ils sont au niveau idéologique du « vouloir faire ». L'excès idéologique est à son paroxysme, même si la dynamique n'est pas mise en place ; ils s'attachent à leur intensif dévouement.
- Les tenants ont leur identité politique établie, ils ont atteint leurs objectifs idéologiques, ils sont au cœur de l'idéologie, au niveau du « savoir être » en son sein. Ils s'ancrent aux principes de l'idéologie constante fondatrice de leur identité politique.
- Les modérés ont une identité qu'ils considèrent comme construite, mais qu'ils doivent encore affirmer ; ils sont alors volontaires pour des actions à venir qui les aideraient à cette tâche d'élaboration finale. Ils sont au niveau du « pouvoir faire ».

Les modérés qui n'ont pas de sèmes inhérents à l'engagement, en acquièrent en discours grâce aux sèmes « progrès » (l. 12) et « développement-soutenable » trois lignes après. Ces sèmes confèrent le sème /dynamique/, mais contribuent à l'émergence d'un aspect imperfectif car ils signifient le prolongement d'un état, et non le passage à un autre état. La fracture radicale est niée et *changer* n'est plus le procès d'un dynamisme attendu.

Ainsi, les modérés actualisent leurs actes – contrairement aux partisans qui n'agissent pas encore et aux tenants qui ont fini d'agir – grâce à des sèmes étrangers à *changer*, et ils n'échappent ni à la continuation ni à la négation du bouleversement (qui serait un acte partisan).

Ces analyses permettent de conclure que le parcours sémantique pour l'élaboration de la définition de la notion de /Changement/ chez les Verts, commence avant la manifestation lexicale du verbe, et continue après celle-ci. En effet, les auteurs ont situé *changer* à la charnière du paragraphe, ce qui accentue sa valeur sémantique axiologique. Ainsi, l'accumulation de sèmes de ce que les Verts refusent (/adhésion/, /intensité/, /statique/), aboutit à ceux qui les caractérisent : un changement spatialisé dans le champ politique écologiste et axiologie d'une action politique à mener modérément.

Le /Changement/ axiologique des Verts est opposé à la brutalité que pourrait représenter une réforme très profonde, et au figement de tenir à ce qui est en place ; il est lié à un développement à long terme (développement-soutenable) des progrès de l'humanité dans le sens d'une politique sociale qu'ils vont s'attacher à décrire tout au long de l'ouvrage. Cet état d'esprit les conduit à développer une stratégie quasi systématique d'évitement quantitatif et qualitatif sur le verbe *changer* qui dès son apparition est annihilé, sémantiquement bafoué.

### Premières conclusions pour ce travail

En résumé, l'analyse sémantique du discours révèle un paradoxe d'abord lexico-sémantique :

- Un slogan provocateur et un discours modéré : serait-ce pour conserver les militants qui s'attendraient à une « révolution verte » ?
- Un verbe relatif au passage radical mais utilisé pour la modération.
- Les sèmes de *changer* sont actualisés en partie dans des mots dépourvus de son sens lexicographique radical et lui confèrent un procès virtualisé, imperfectif, atténué.

Puis un paradoxe politique, dans la façon d'envisager un catastrophisme qui pourrait être résolu par des moyens radicaux sous-jacents mais présentés de façon modérée. Ainsi les Verts se heurtent-ils 1/au désir de mettre en place une politique radicale et 2/à l'obligation, dans le contexte politique actuel, de définir une ligne de conduite politique applicable.

Les trois questions posées en introduction auraient donc pour réponses 1/le slogan répond essentiellement à la règle d'accrochage propre à ce type d'écrit, 2/le sens du verbe *changer* chez les Verts n'est pas tout à fait celui des dictionnaires, 3/le changement en politique ne peut correspondre à la définition lexicographique que s'il entre dans un contexte « plus ou moins » révolutionnaire.

Notons que le verbe *changer* est utilisé avec un sens radical dans les ouvrages de Dumont (1973), dans les discours et les tracts associatifs ou pour des élections :

« Candidats de rassemblement de tous ceux qui veulent

Changer la gauche, changer la politique, changer la vie »(Solidarité et écologie, 1993)

Nous avons choisi d'analyser le discours politique des Verts en raison de ce slogan qui révélait un verbe intéressant au plan syntaxique et sémantique. En fait, *changer* apparaît seize fois en 300 pages, tandis que *développer* et *développement* y sont représentés environ cent cinquante fois. Les relations sémantiques entre ces verbes ont alors été étudiées.

Il n'est cependant pas question de déception quant au choix du verbe ou du corpus, étant donné que la mise en exergue du mot dans le slogan a permis de comprendre, grâce à l'analyse du discours que, au plan sémantique, le changement politique n'est pas le changement commun, le discours politique fait évoluer la définition vers celle d'une évolution bornée ; et qu'au plan politique, les Verts de 1994 ont 'changé' depuis les écologistes des années soixante-dix : ils adoptent désormais l'idée de ne pas bouleverser la société avec une action perfective par trop radicale, et se tournent vers une action davantage imperfective, continuation évolutive de ce qui existe déjà.

### Bibliographie<sup>3</sup>

- Carson L. Rachel, 1968, *Le Printemps silencieux*, traduit de l'anglais par Jean-François Gravand, éditions Robert Laffont, Livre de Poche, Paris, France.
- Cavalla Cristelle, 1997, La polysémie du verbe Changer, CDLS, mémoire de Diplôme d'Études Appliquées (dea- 3e cycle), Université Lumière Lyon2, France.
- Cavalla Cristelle, 2000, «'EN' auprès de 'Changer'», colloque international «Prép'an 2000 : La préposition française dans tous ses états», Université de Tel-Aviv, 3-9 septembre, Israël.
- Cavalla Cristelle, 2001a, «Un livre vert-s», colloque «Recueil et traitement des données dans la recherche», École Doctorale Éducation Cognition Langage Interactions Psychologie (éclip's), Université Lumière Lyon2, 11 mai, Lyon, France.
- Cavalla Cristelle, 2001b, «Nord/Sud : de nouvelles définitions écologistes», colloque «Les mots de l'espace pour dire la conflictualité sociale», Langues, Textes, Images (EA 1996), Centre de politologie de Lyon CERIEP (EA 662) et Analyse de corpus linguistiques, usages, traitements (UMR 8503, ENS), à l'Université Lumière Lyon2, l'Institut d'Études Politiques de Lyon et à l'ENS de Lettres et Sciences Humaines de Lyon, 18-20 octobre, Lyon, France.
- Corbin Danielle, 1983, «Le monde étrange des dictionnaires : La créativité lexicale, le lexicographe et le linguiste», *Lexique*, n° 2, pp. 43-68.
- Creissels Denis, 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Presses Universitaires de France, Linguistique générale, Paris, France.
- Dumont René, 1973, *L'Utopie ou la mort !*, nouvelle édition, éditions du Seuil, L'histoire immédiate, Paris, France.
- Foing Dominique et Bernard Domi, 1994, *Le livre des Verts - Dictionnaire de l'écologie politique*, éditions du Félin, Paris, France.
- Grévisse Maurice, 1993, *Le bon usage, grammaire française*, treizième édition refondue par André Goosse, éditions Duculot, Paris, France.
- Imbs Paul et Quémada Bernard, 1977, *Trésor de la Langue Française - Dictionnaire de la langue du XIXe et XXe siècle (1789-1960)*, éditions du Centre National pour la Recherche Scientifique, Paris, France.
- Jacob Jean, 1995, *Les sources de l'écologie politique*, éditions du Seuil, collection Panoramiques, arlea-corlet, Condé-sur-Noireau, France.
- Larousse Collectif, 1991, *Grand Larousse Universel*, Larousse, Paris, France.
- Leeman-Bouix Danielle, 1994, *Grammaire du verbe français, des formes au sens*, Nathan Université, Fac Linguistique, Tours, France.
- Pelt Jean-Marie, 1997, «L'écologie à l'aube du troisième millénaire», *Revue politique et parlementaire*, n° 990, pp. 7-11.
- Petiot Geneviève, 1994, «Les mots de l'écologie», *Mots, Les Langages du politique*, n°39, pp. 69-77.
- Prendiville Brendan, 1993, *L'écologie, la politique autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*, L'Harmattan, Paris, France.
- Rastier François, 1988, «Microsémantique et syntaxe», *L'information grammaticale*, n°37, pp. 8-13.
- Rastier François, 1989, *Sens et textualité*, Hachette Supérieur Université, Langue, Linguistique, Communication, collection dirigée par Bernard Quémada, Paris, France.
- Rastier François, 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Presses Universitaires de France, Formes sémiotiques, Paris, France.
- Rastier François, 1995, «Sur l'immanentisme en sémantique», *Cahier de linguistique française*, n° 15, pp. 325-335.
- Rastier François, 1996, *Sémantique interprétative*, deuxième édition, Presses Universitaires de France, Paris, France.

- Rémi-Giraud Sylvianne et Le Guern Michel, 1986, *Sur le verbe*, Presses Universitaires de Lyon, Linguistique et sémiologie, Lyon, France
- Rey Alain, 1994a, *Dictionnaire historique de la langue française*, nouvelle édition, éditions Dictionnaires Le Robert, Paris, France.
- Rey Alain, 1994b, *Nouveau Petit Robert*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, nouvelle édition, éditions Dictionnaires le Robert, Paris, France.
- Solidarité et Écologie, 1993, "Pour une alternative à gauche", circulaires électorales des élections législatives, 6e circonscription du Rhône, Villeurbanne.
- Van Valin Robert et Lapolla Randy, 1997, *Syntax - Structure, meaning and function*, Cambridge University Press, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge, United Kingdom.
- Weinrich Harald, 1989, *Grammaire textuelle du français*, traduction de Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert, éditions Didier / Hatier, Paris, France.

---

<sup>1</sup> TLF abréviation de *Trésor de la Langue Française* de Imbs, 1977.

DHLF abréviation de *Dictionnaire historique de la langue française* de Rey, 1994a.

PR abréviation de *Nouveau Petit Robert* de Rey, 1994b.

GLU abréviation de *Grand Larousse Universel*, Larousse Collectif, 1991.

<sup>2</sup> Un aspect grammatical se fonde sur l'opposition temporelle entre les formes simples et les formes composées des conjugaisons. Ainsi, a-t-on traditionnellement considéré que le passé composé (forme composée) est la forme accomplie (bornée) du présent (forme simple).

<sup>3</sup> Je remercie Sylvianne Rémi-Giraud pour sa lecture et ses conseils.